



Fiche de données de sécurité

Section 1 - Identification

Identificateur du produit	Sulfate d'aluminium
Autres moyens d'identification	Alun sec, l'alun de papeterie, trisulphate dialuminium, le sulfate d'aluminium anhydre, le sulfate d'aluminium octadécahydraté.
Usage du produit et restrictions d'utilisation	Agent dans le traitement de l'eau et de pâtes et papiers, production de produits chimiques de l'aluminium, additif alimentaire générale de but, composés d'extincteurs, des savons de coagulation, les graisses, les médicaments et les cosmétiques.
Identificateur du fournisseur initial	ClearTech Industries Inc. 1500 Quebec Avenue Saskatoon, SK. Canada S7K 1V7
Préparé par	ClearTech Industries Inc. – Service technique N° de téléphone : 1 800 387-7503
N° de téléphone d'urgence (24 h sur 24)	N° de téléphone : 1 306 664-2522 Autre n° de téléphone : 1 800 387-7503

Section 2 - Identification des dangers

Classification SGH

Lésions oculaires graves/irritation Catégorie 1 oculaire

Danger

Mentions de danger

H318 – Provoque des lésions oculaires graves.

Pictogrammes



Conseils de prudence

P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 – Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Section 3 - Composition/information sur les composants

Dénomination chimique	Numéro CAS	% poids	Identificateurs uniques
Sulfate d'aluminium	10043-01-3	57-60%	pas Disponible
Eau	7732-18-5	40-43%	

Section 4 - Premiers soins

Inhalation	Amener la victime à l'air frais. Donnez la respiration artificielle seulement si la respiration est arrêtée. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.
Contact cutané/absorption cutanée	Enlever les vêtements contaminés. Laver la zone affectée avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation se produit ou persiste.
Contact oculaire	Les lentilles de contact ne doivent jamais être portées lorsqu'on travaille avec ce produit. Rincer immédiatement à l'eau pendant au moins 30 minutes. Jugez de force les paupières écartées afin d'assurer l'irrigation complète du tissu d'oeil. Consulter immédiatement un médecin.
Ingestion	Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, faire pencher la victime en avant pour empêcher respirer dans les vomissures. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Donnez 1-2 verres d'eau à la victime à boire. Si des vomissements surviennent naturellement, rincer la bouche à nouveau et donner encore 1-2 verres d'eau. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou convulsive. Consulter immédiatement un médecin.

Renseignements supplémentaires Conseils au médecin : Traiter les symptômes.

Section 5 - Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Le produit ne brûle pas. Où le feu est impliqué, utilisez un agent anti-incendie approprié pour les matériaux environnants; utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les surfaces exposées au feu.
Agents extincteurs inappropriés	pas Disponible
Dangers spécifiques du produit	Au-dessus de 760°C ou chauffé dans une flamme nue, d'oxyde de soufre (toxique, corrosif, oxydant), le trioxyde de soufre (toxique, corrosif, inflammable) d'oxyde et de l'aluminium sont libérés. Le résidu restant est caustique.
Équipement de protection et précautions spéciales pour les pompiers	Porter approuvé par le NIOSH appareil respiratoire isolant et des vêtements protecteurs.
Informations complémentaires	pas Disponible

Section 6 - Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles/équipements de protection/mesures d'urgence	Porter un équipement de protection individuelle approprié. Ventiler la zone. Seulement pénétrer dans la zone avec des PPE. Arrêter ou réduire la fuite si sécuritaire de le faire. Rincez avec de l'eau pour enlever tout résidu.
--	---

Précautions relatives à l'environnement Empêcher de pénétrer dans les égouts.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage Recueillir le liquide et/ou les résidus et éliminez conformément aux réglementations applicables.

Section 7 - Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manutention dans des conditions de sécurité Utilisez l'équipement approprié pour soulever et transporter tous les récipients. Utiliser des pratiques d'hygiène et d'entretien ménager industriels sensibles. Laver soigneusement après manipulation. Évitez toutes les situations que pourraient mener à l'exposition nocive.

Stockage dans des conditions de sécurité Conservez dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé, et loin des matières incompatibles.

Section 8 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition

Composant	Règlement	Type de liste	Valeur
Sulfate d'aluminium	OSHA	PEL-TWA	2mg/m ³

Contrôles d'ingénierie

Prescriptions en matière de ventilation La ventilation mécanique (dilution ou échappement local), clôture de processus ou de personnel et le contrôle des conditions de traitement doivent être fournis conformément à tous les codes d'incendie et les exigences réglementaires. Donner de l'air de remplacement suffisante pour compenser l'air évacué par les systèmes d'échappement.

Autre Une douche d'urgence et une douche oculaire doit être disponible et testée conformément à la réglementation et être à proximité.

Équipement de protection

Protection des yeux et du visage Lunettes à coques, écran facial complet ou un masque facial doit être porté en tout temps lorsque le produit est manipulé. Les lentilles de contact ne doivent pas être portés; ils peuvent contribuer à de graves lésions oculaires.

Protection des mains Des gants imperméables du matériel chimiquement résistant (en caoutchouc ou PVC) doivent être portés en tout temps. Laver les vêtements contaminés et sec avant de les réutiliser.

Protection de la peau et du corps Maillots de corps, des tabliers, et / ou une combinaison de matériau résistant aux produits chimiques doivent être portés en tout temps. Laver les vêtements contaminés et sec avant de les réutiliser. Des bottes imperméables du matériel chimiquement résistant devraient être portés à tout moment.

Protection respiratoire Pour les conditions poussiéreuses porter une poussières ou brouillards NIOSH/MSHA. Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 ou aux exigences fédérales/provinciales applicables doit être suivi chaque fois que l'utilisation des conditions de travail mandat d'un respirateur. "Respirator Decision Logic" du NIOSH peut être utile pour déterminer la convenance de divers types d'appareils respiratoires.

Dangers thermiques pas Disponible

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	Solide
Couleur	Blanc au blanc crème
Odeur	Aucune odeur
Seuil olfactif	pas Applicable

Propriétés

pH	3.5
Point de fusion/point de congélation	pas Applicable
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	-87°C
Point d'éclair	pas Applicable
Taux d'évaporation	pas Applicable
Inflammabilité	Non-Inflammable
Limite supérieure d'inflammabilité	pas Applicable
Limite inférieure d'inflammabilité	pas Applicable
Tension de vapeur (mm Hg, 20 °C)	pas Applicable
Densité de vapeur (air = 1)	pas Applicable
Densité apparente	pas Disponible
Solubilité(s)	50% w/w @ 0°C
Coefficient de partage n-octanol/eau	pas Applicable
Température d'auto-inflammation	pas Applicable
Température de décomposition	650-760°C
Viscosité	pas Applicable
Propriétés explosives	pas Disponible
Densité (eau = 1)	1.61
% de matières volatiles par volume	pas Disponible
Formule	$\text{Al}_2(\text{SO}_4)_3 \cdot 14\text{H}_2\text{O}$
Masse moléculaire	594

Section 10 - Stabilité et réactivité

Réactivité	pas Disponible
-------------------	----------------

Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales. Eviter les températures supérieures 760°C car cela peut produire des gaz toxiques et corrosifs.
Risques de réactions dangereuses	Polymérisation ne se produira pas.
Conditions à éviter	Génération de poussières en suspension, l'humidité, des températures élevées.
Matériaux incompatibles	Évitez l'air humide et les bases fortes. Incompatible avec les alcalis et des matières réactives de l'eau tels que oleum, ce qui provoque des réactions exothermiques.
Produits de décomposition dangereux	En contact avec l'air humide et les bases fortes, ce produit hydrolyse facilement pour former des sels acides. Contact avec des alcalis et des matières réactives à l'eau provoque des réactions exothermiques. Peut corroder les métaux ferreux et l'acier doux en présence d'humidité.

Section 11 - Données toxicologiques

Estimation de toxicité aiguë

Composant	Orale DL ₅₀	Cutanée DL ₅₀	Inhalation CL ₅₀
Sulfate d'aluminium (60%)	3216 mg/kg	pas Disponible	pas Disponible

Toxicité chronique - Cancérogénicité

Composant	CIRC
Sulfate d'aluminium	Non cancérogène.

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Irritant.
Ingestion	Peut irriter le tractus gastro-intestinal et provoquer des nausées, des vomissements, et la purge. L'exposition aiguë peut causer une perte de coordination, des spasmes musculaires, et effets sur les reins.
Inhalation	Poussières ou brouillards inhalation peut irriter le nez, la gorge et les poumons. Hydrolyse du produit dans les poumons pour former de l'acide sulfurique.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut causer une grave irritation et l'inflammation. Les solutions concentrées peuvent causer des dommages permanents ou la cécité.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Pas un sensibilisateur respiratoire ou cutané.
Mutagénicité sur les cellules germinales	Une solution de sulfate d'aluminium dans l'eau produit des résultats positifs dans les cellules humaines en culture (de leukolytes), par l'intermédiaire d'échanges de chromatides sœurs, micronoyaux et des aberrations chromosomiques). Des résultats négatifs ont été obtenus dans des bactéries et des cellules de mammifère en culture.
Toxicité pour la reproduction	Dans 88 femmes exposées pendant la grossesse à des niveaux excessifs de sulfate d'aluminium dans l'eau potable, l'issue de la grossesse, la viabilité du fœtus et les paramètres de poids de naissance était normal par rapport aux témoins non exposés. La seule différence significative chez les nourrissons de mères exposées était une augmentation des malformations squelettiques du pied.
Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique	Poussières de sulfate d'aluminium forment l'acide sulfurique lorsque en contact avec l'humidité. L'inhalation de poussière ou brume est un irritant pour les voies respiratoires.
Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées	L'ingestion répétée peut provoquer une carence en phosphate, ce qui peut fragiliser les os.
Danger par aspiration	L'inhalation de concentrations élevées dans l'air peut provoquer une constriction des voies respiratoires et peut provoquer un œdème pulmonaire potentiellement fatale.
Produits synergiques	pas Disponible

Section 12 – Données écologiques

Écotoxicité

Composant	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques
Sulfate d'aluminium	pas Disponible	CL ₅₀ (Goldfish, 96hr): 100mg/L CL ₅₀ (Mosquitofish,96hr): 37mg/L CL ₅₀ (Flathead minnow, 96hr): 26.7-49.4mg/L	CE ₅₀ (Water Flea, 15min): 136mg/L
Biodégradabilité	pas Disponible		
Bioaccumulation	pas Disponible		
Mobilité	pas Disponible		
Autres effets nocifs	Peut être nocif pour la vie aquatique. Principalement toxicité est associée au pH acide.		

Section 13 - Données sur l'élimination du produit

Déchets provenant de résidus/produits non utilisés	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et / ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
Emballages contaminés	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et / ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Section 14 - Informations relatives au transport

Numéro ONU	Non classé
Désignation officielle de transport de l'ONU	Non classé
Classe(s) de danger relative(s) au transport	Non classé
Groupe d'emballage	Non classé
Dangers environnementaux	Considéré comme un polluant marin en vertu des règlements du TMD canadienne de l'annexe 3.
Transport en vrac	pas Disponible
Précautions spéciales	pas Disponible
TMD	
Autre	Pendant le transport, attacher les contenants (remplis ou vides) au moyen d'ancrages adaptés. S'assurer que tous les bouchons, les soupapes et autres fermetures sont en position fermée.

CLASSEMENT DE PRODUIT: Ce produit a été classé à la date de préparation mentionnée à l'article 14 de cette fiche signalétique / SDS, pour le transport conformément aux prescriptions de la partie 2 sur le transport des marchandises dangereuses. Si les données d'essai applicables, les essais et / ou publiés concernant la classification de ce produit sont énumérés dans les références à l'article 16 de cette fiche signalétique / SDS.

Section 15 - Informations sur la réglementation

REMARQUE : LE PRODUIT FIGURANT SUR CETTE FICHE A ÉTÉ CLASSÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUE STIPULÉS DANS LE RÈGLEMENT CANADIEN SUR LES PRODUITS CONTRÔLÉS. LA PRÉSENTE FICHE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS REQUIS PAR CE RÈGLEMENT.

Section 16 - Autres informations

Date de préparation Le 5 novembre 2015

Date de révision Le 21 septembre 2018

Remarque : Il incombe à l'utilisateur d'établir un lieu de travail sûr. Les renseignements sur la santé et la sécurité énoncés dans le présent document ne sont fournis à l'utilisateur qu'à titre indicatif. L'utilisateur est tenu de prendre les mesures nécessaires en cas de manipulation individuelle, d'instruire son personnel et de mettre en place les pratiques de travail adéquates pour créer un environnement de travail sécuritaire. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Toutefois, étant donné que les conditions de manipulation et d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie de résultat et nous n'assumons aucune responsabilité pour tout dommage résultant de l'utilisation de ce produit. Il incombe à l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

À l'attention du réceptionnaire des produits chimiques et du coordinateur des fiches de données de sécurité

Dans le cadre de notre engagement envers l'initiative Distribution responsable® de l'Association canadienne des distributeurs de produits chimiques (ACDPC), ClearTech Industries Inc. et ses sociétés affiliées exigent, comme condition de vente, que vous transmettiez la fiche de données de sécurité ci-jointe à tous les employés concernés, tous les clients et tous les utilisateurs finaux. Sur demande, ClearTech vous enverra des renseignements supplémentaires concernant la manipulation du produit, ainsi que tout renseignement relatif à la santé et à la sécurité.

Pour toute question ou préoccupation, prière de communiquer avec notre service à la clientèle ou avec notre service technique.

Références:

- 1) CHEMINFO
- 2) eChemPortal
- 3) TOXNET
- 4) Transport Canada
- 5) HSDB
- 6) ECHA

ClearTech Industries Inc. - Locations

Siège social : 1500 Quebec Avenue, Saskatoon, SK, S7K 1V7

Numéro de téléphone : 1 306 664-2522

Télécopieur : 1 888 281-8109

www.cleartech.ca

**Numéro de téléphone d'urgence (24 heures sur 24) –
Toutes les succursales – 1 306 664-2522**